

R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 0



**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

Organigramme du RRFS-GCF

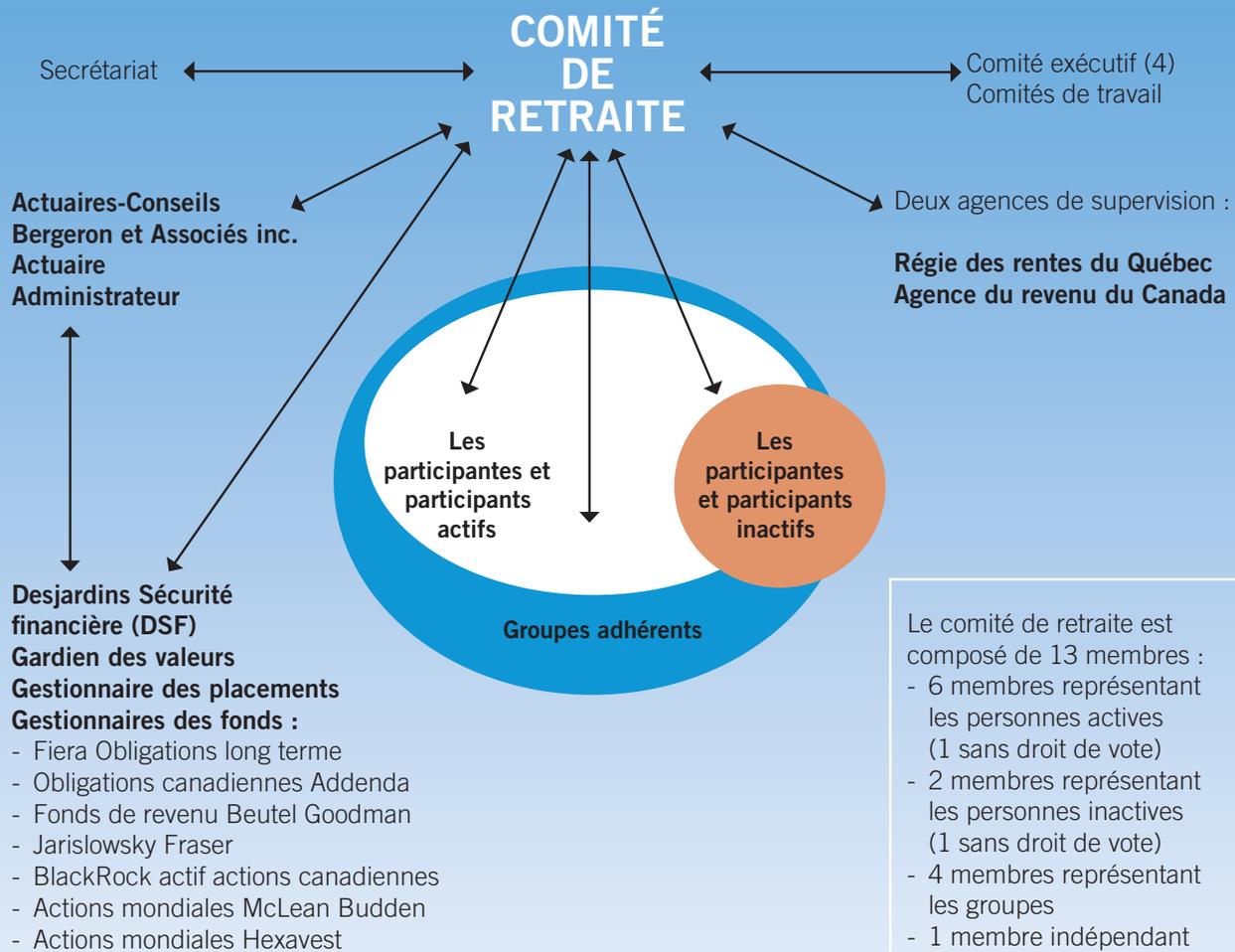


Table des matières

Message du comité de retraite.....	3
Message du secrétariat	6

LE DÉMARRAGE DU RÉGIME - PHASE II

Une année débordante.....	7
Le Régime de demain bientôt	9

LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE 2010

Le régime poursuit sa progression.....	10
Les placements du Régime.....	10
Le rendement de la caisse en 2010	11
L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010.....	12

LE RÉGIME EN BREF

Les groupes adhérents et les participant-e-s	15
La première assemblée annuelle du RRFS-GCF	16
Les rencontres des comités	16

Message du comité de retraite

Très fiers des défis bien relevés!

En 2010, en compétition avec plusieurs gros régimes de retraite établis depuis bien des années, le Régime a gagné le « Plan Sponsor Award » de *Benefits Canada*, prestigieuse revue canadienne spécialisée en régime de retraite. Ce dernier prix récompensait notre organisation pour l'approche innovatrice dans le domaine de la contribution de l'employeur, de l'éducation des membres et de la gestion des excédents d'actifs; il soulignait également l'importance accordée au contrôle des coûts sans sacrifier la qualité des services, la mise en place de politiques prudentes et flexibles quant aux prestations et au financement du Régime ainsi qu'à la gestion du risque.

Cette reconnaissance nous a renforcés dans notre mission; il s'agit d'assurer une retraite digne aux personnes salariées des groupes communautaires, des groupes de femmes, des entreprises d'économie sociale et du secteur de la culture qui auront œuvré à l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyennes et concitoyens. L'existence de ce régime est d'autant plus primordiale dans le contexte où les ministres des Finances, canadien et québécois, ne semblent pas vouloir améliorer, à ce moment-ci, les régimes publics de retraite. Pourtant, ceux-ci s'avèrent insuffisants pour permettre aux personnes à faibles revenus de se sortir de la pauvreté. La Pension de sécurité de vieillesse et le Régime de rentes du Québec (même en recevant la rente maximale) restent à ce point modestes que l'on a droit au Supplément de revenu garanti (SRG). En fait, 1 personne âgée de 65 ans et plus sur 2 au Québec est admissible au SRG. Plus du tiers de la population québécoise ne participe à aucun régime, ni REÉR, ni régime complémentaire de retraite.

Le dernier budget Bachand modifie le Régime de rentes du Québec par une hausse progressive des cotisations, des pénalités accrues pour les retraites anticipées et des améliorations pour celles et ceux qui quittent le travail après 65 ans. Ces modifications appauvrissent les prochaines cohortes de personnes retraitées avant 65 ans et n'améliorent pas tellement les rentes des autres. Pour contourner cet état de pauvreté, le budget Bachand propose un régime volontaire d'épargne-retraite où certains employeurs seront obligés d'y participer sans être tenus pour autant de cotiser et où les travailleurs devront y adhérer, mais pourront s'en soustraire! Le parti officiel de l'opposition possède, dans ses cartons, le même genre de proposition. Tout laisse croire que l'on a renoncé à responsabiliser les employeurs envers leur personnel. Quoi qu'il en soit, ce nouveau REÉR collectif n'assure pas une rente garantie à la main-d'œuvre assujettie tout en chargeant des frais de gestion élevés. Le budget Flaherty annonce une légère augmentation pour les retraités les plus pauvres sans pour autant bonifier le régime public de retraite.

Notre mission est d'assurer une retraite digne aux personnes salariées des groupes communautaires, des groupes de femmes, des entreprises d'économie sociale et du secteur de la culture qui auront œuvré à l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyennes et concitoyens.

Dans ce contexte, le comité de retraite du RRFS-GCF a appuyé la campagne pour « Une retraite à l'abri des soucis! ». Celle-ci, mise sur pied par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec avec l'appui de groupes de femmes (FFQ, CIAFT), de personnes retraitées, de jeunes, de personnes handicapées (COPHAN) ou communautaires (Collectif pour un Québec sans pauvreté), privilégie la bonification des régimes publics de retraite; elle demande l'amélioration progressive des rentes du RRQ, l'augmentation du Supplément du revenu garanti d'au moins 15 % et une sécurité accrue des rentes promises par les régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées. Miser sur de bons régimes publics, c'est miser sur la solidarité sociale, sur l'universalité de ceux-ci dans un marché du travail où il y a une grande mobilité de main-d'œuvre; c'est également miser sur l'efficacité des régimes publics et sur leurs frais de gestion très bas.

En septembre dernier les membres du comité de retraite ont été élus pour une première fois par une assemblée des membres. Anciens ou nouveaux, nous avons pris à cœur notre rôle et gardé le cap sur les trois principes essentiels du RRFS-GCF :

1. garantir le versement d'un revenu à la retraite;
2. stabiliser le niveau de cotisation;
3. indexer la rente au coût de la vie, lorsque possible.

Nous avons également veillé à la bonne santé financière du Régime en nous préoccupant des placements et en conservant les dépenses au plus strict minimum. Pour leur appui financier, nous remercions le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) et Desjardins Sécurité financière (DSF).

À la lecture du rapport, vous verrez tout le travail qui a été réalisé dans la dernière année et l'augmentation du nombre de groupes adhérents et des personnes participantes. Grâce à l'appui financier et technique d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et au travail bénévole de plusieurs personnes, nous avons réussi à relever ce grand défi dont nous pouvons tirer une grande fierté!

En conclusion, le comité de retraite tient à exprimer sa reconnaissance et sa gratitude envers Relais-Femmes en la personne de Lise Gervais et envers le Service aux collectivités de l'UQAM en la personne de Michel Lizée. Acteurs incontournables depuis la naissance du RRFS-GCF, ces deux personnes et organisations poursuivent quotidiennement leur engagement et leur apport considérable constitue un élément majeur dans la vitalité du Régime.

Le 10 novembre 2010, le prix « Plan Sponsor » a été présenté au RRFS-GCF lors du 4^e gala annuel des Benefits Canada Awards. Ce prix est attribué à un régime de retraite qui a démontré un leadership et a innové en matière de politique de placement, de conception du régime, de l'administration et de la gouvernance. Parmi les candidats, il y avait également : Ironworkers Ontario Pension plan Board of Trustees, Saint Mary's University, The Miller Group et Workplace Safety & Insurance Board.



Lors de la remise de prix, M. Tim Rourke, vice-président, gestion des relations au sein de CIBC Mellon a tenu à préciser les raisons derrière la décision du jury. « Le RRFS-GCF démontre que les régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont encore une option importante et viable lorsqu'il s'agit de développer un régime de retraite à financement salarial. Grâce à son approche innovatrice dans le domaine de la contribution de l'employeur, de l'éducation des membres et de la gestion des excédents d'actifs, le RRFS-GCF a élaboré une solution qui répond au besoin aussi bien des employeurs que de leur personnel.

Le fait de bien comprendre les besoins spécifiques d'un régime de retraite interentreprises et de leurs personnes participantes a fait que le régime a pu mettre en place des politiques prudentes et flexibles en ce qui a trait aux prestations et au financement du Régime. Ces politiques, combinées à la mise sur pied d'un comité de retraite composé de représentants des employeurs et des participant-e-s, démontrent l'engagement du RRFS-GCF à fournir des solutions qui fonctionnent pour la communauté et à s'assurer que chacun aura la possibilité de réellement planifier sa retraite. »

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 Sans Droit de Vote)

1. Suzanne Daneau..... La Boîte à lettres de Longueuil
2. Chantal Dugré..... Centre des femmes de Shawinigan
3. Charles Guindon Chantier de l'économie sociale (Montréal)
4. Nathalie Lachance Carrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
5. Annie Vidal Centre de formation populaire (Montréal)
6. Francine Grégoire (sdv)..... L'Enjeu : cap sur l'emploi inc. (Montréal)



Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 Sans Droit de Vote)

1. Steve Marcoux Comité d'accueil international des Bois-Francs (Victoriaville)
2. Céline Béland (sdv)..... Ressources-Naissances (Lévis) (nommée le 2 février 2011)



Membres représentant les groupes (4)

1. Lise Gervais Relais-femmes (Montréal)
2. Sylvain Lagacé Maison l'Aid'Elle (Gaspé)
3. Pierre Riley Fédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal)
4. Nathalie Roberge Centre d'action bénévole de Granby



Membre indépendant (1)

- Michel Lizée..... Service aux collectivités, UQAM (Montréal)



CRÉDIT PHOTOS © MARIE-ANDRÉE BOVIN — RANGÉE 1, PHOTOS 2-3-4; RANGÉE 3, PHOTOS 1-2-4; RANGÉE 4, PHOTO 1

Message du secrétariat

Pour cet organisme en pleine croissance, le défi consiste à continuer à déployer un service de qualité aux groupes et aux personnes participantes, à assurer un soutien aux instances et à faciliter le recrutement de nouvelles adhésions tout en maintenant un secrétariat à bas coût composé de deux personnes.

L'arrivée d'une deuxième salariée en avril a nécessité, sans créer des silos étanches, un partage des tâches. Ainsi, Sylvia Roy, coordonnatrice administrative, est particulièrement responsable de l'appui aux membres qui se traduit par : l'accompagnement des groupes lors de leur adhésion au Régime; la diffusion de l'information personnalisée aux participantes et participants; le maintien du lien entre l'administrateur, les Actuaires-Conseils Bergeron et Associés inc., et le gardien de valeur, Desjardins Sécurité financière. Marie Leahey, coordonnatrice générale, se préoccupe plus spécifiquement : du recrutement de nouveaux membres; du soutien aux instances; du financement au démarrage et de la promotion. Elles travaillent également avec Pauline Cournoyer de Relais-femmes qui, à deux jours par semaine, assure la comptabilité.

L'arrivée d'une deuxième salariée a aussi nécessité le réaménagement physique des bureaux. La nouvelle installation permet les échanges continuels entre les employées et la maximisation de l'espace. De plus, la localisation dans la Maison Parent-Roback avec l'accès à des équipements communs participe à la réduction des coûts.

Vous trouverez dans le rapport d'activités qui suit les nombreux grands dossiers qui ont réclamé notre attention. La constante évolution du Régime requiert une mise à jour des services offerts par le secrétariat

La constante évolution du Régime requiert une mise à jour des services offerts par le secrétariat et la modification des outils et instruments dont disposent les membres.

et la modification des outils et instruments dont disposent les membres. Le secrétariat continue de créer ou de modifier des outils tels les documents d'information ou de régie interne pour qu'ils soient les plus conviviaux possible, tout en tenant compte des contraintes et du langage juridiques. Sans aucun doute, l'année 2011 nous permettra de pousser ces améliorations encore plus loin en plus de perfectionner notre travail d'accueil et d'accompagnement.



Marie Leahey,
coordonnatrice
générale



Sylvia Roy,
coordonnatrice
administrative

PHOTO © MARIE-ANDRÉE BOIVIN

Le démarrage du Régime – Phase II

Une année débordante

Depuis le démarrage du Régime, le 1^{er} octobre 2008, le travail de mise en œuvre s'est déroulé grâce au travail soutenu de la part des membres du comité de retraite et de la permanence. Dans cette deuxième phase de la mise sur pied, nous avons poursuivi le déploiement du Régime. Voici un bref aperçu des réalisations.

Des actions indispensables

- Préparation et tenue de la première assemblée annuelle du Régime à Québec, à Victoriaville et à Montréal, les 21, 22 et 23 septembre 2010 en présence d'une cinquantaine de personnes. Celle de Montréal a également été diffusée en direct sur le Web. Première élection des membres du comité de retraite.
- Mise en place et lancement d'un nouveau portail Web destiné aux participantes et aux participants du Régime.
- Embauche de Marie Leahey en tant que coordonnatrice générale.
- Adoption des critères d'admissibilité au Régime soumis par le comité de travail.
- Rencontres et suivis avec les représentantes et représentants des Actuaires-Conseils Bergeron et Associés inc. et de Desjardins Sécurité financière.
- Réception et analyse de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2009, des rapports de placement de Desjardins Sécurité financière et des états financiers vérifiés au 31 décembre 2009.
- Production et diffusion du sommaire du Texte du Régime du RRFS-GCF à tous les participantes et participants.
- Appui et soutien aux groupes adhérents pour l'inscription et le versement des remises mensuelles.
- Appui et soutien aux participantes et aux participants concernant leur dossier personnel ou à la suite d'une cessation.
- Analyse et suivi des changements au cadre réglementaire pour les RRFS envisagés par la Régie des rentes du Québec.
- Poursuite des recherches de financement pour le démarrage, la promotion et la formation.

Des outils importants

- Production et adoption des amendements au Texte du Régime, au Règlement intérieur, à la Politique de placement, à la Politique de financement et d'utilisation des excédents d'actifs et de l'Amendement n° 2.
- Production, mise à jour et diffusion de divers documents d'information, de formation et de régie interne comme les formulaires et guides administratifs, le sommaire du Texte du Régime du RRFS-GCF, la présentation PowerPoint de la formation, le guide d'adhésion, les infolettres, etc.

La promotion et des formations incontournables

- Réalisation de plus de 62 formations à travers le Québec, dont une à Alma, Beauport, Joliette, Laval, Longueuil, Marieville, Montréal, Mont-Saint-Hilaire, Québec, Richmond, Sherbrooke, Thetford Mines et Trois-Rivières. Ces formations ont eu lieu auprès de plus d'une vingtaine de secteurs, dont celui de l'économie sociale, de l'employabilité et des jeunes.
- Diffusion de près de 1 000 trousseaux de formation en plus de nombreux exemplaires de la brochure, des dépliants, du DVD et du rapport annuel 2009.

- Formation des membres du comité de retraite dans le cadre des rencontres régulières.
- Diffusion d'un communiqué et d'un dossier de presse aux médias nationaux et régionaux, le 1^{er} octobre 2010, pour souligner le 2^e anniversaire du Régime.
- Réalisation d'un plan de promotion grâce à l'appui du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale incluant l'envoi postal d'une lettre du ministre Sam Hamad accompagnée d'un dépliant aux groupes communautaires et de femmes, la production et la diffusion de deux nouveaux dépliants et la réimpression de la brochure française.

Une présence médiatisée

Au cours de l'année, plusieurs médias nationaux, régionaux et locaux ont cherché à nous faire mieux connaître auprès de leurs lecteurs et leurs lectrices, et à nous donner notre juste place dans le monde de l'économie et des régimes de retraite. Alors que quelques membres ont été invités à rédiger certains de ces articles, d'autres ont été rédigés par les personnes participantes elles-mêmes. Aussi, de plus en plus de groupes font maintenant référence au Régime à même leur site Internet. Si les listes suivantes des noms de ces groupes vous semblent incomplètes, veuillez, s.v.p., ne pas hésiter à nous le faire savoir.

Toujours à la défense des régimes publics de retraite

Le Régime s'est toujours engagé à défendre le maintien et l'amélioration des régimes publics de retraite. Dans cette perspective, le Régime a appuyé la campagne mise sur pied par une coalition formée de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et plusieurs groupes québécois dont la Fédération des femmes du Québec (FFQ), l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). Cette campagne intitulée « **Une retraite à l'abri des soucis!** » vise l'amélioration des régimes publics de retraite au niveau fédéral et provincial. Pour plus d'information sur la campagne et les organisations qui l'appuient, consultez le site <http://www.ftq.qc.ca/campagneretraite>

REVUE DE PRESSE

- CECOSOL Bulletin écosolidaire - Janvier 2010
- Bénévol'action (FCABQ) - Printemps - 2010
- Revue Avantages - Juin 2010
- Bulletin d'information sur la politique gouvernementale - Juin 2010
- À babord ! - Août 2010
- Développement social - Novembre 2010
- L'aut'journal - Novembre 2010
- Nouvelles UQAM - Novembre 2010
- Benefits Canada - Décembre 2010
- Radio-Canada.ca - Décembre 2010

SITE INTERNET

- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
- Centre de formation populaire (CFP)
- Comité sectoriel de la main-d'oeuvre, Économie sociale et Action communautaire (CSMO-ÉSAC)
- Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins
- Économie sociale Québec
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)



Le régime de demain bientôt



À l'aube de ses 3 ans d'existence, le RRFS-GCF, parmi les 3 000 régimes de retraite privés du Québec, occupe déjà le 4^e rang en importance pour son nombre d'employeurs et le 108^e rang pour son nombre de personnes participantes.

Même si au moment d'écrire ces lignes, nous n'avons pas encore notre première retraitée ou notre premier retraité, nous observons par le biais des diverses démarches, pratiques et transactions, que plusieurs d'entre vous, jeunes ou d'âge mûr, reconnaissez l'importance de préparer financièrement votre retraite. D'ailleurs, nous pouvons maintenant annoncer la nouvelle que vous attendiez avec impatience : le rachat du service passé sera, dès cet automne, une nouvelle option pour atteindre vos objectifs. Plusieurs groupes adhérents nous ont signifié que leur adhésion joue un rôle appréciable d'attraction et de rétention de leur personnel dans un contexte de rareté de main-d'œuvre; sans nul doute que la possibilité de rachat du service passé sera un incitatif supplémentaire. Nous pouvons nous réjouir d'être un levier dans la pérennisation de la mission et des actions des groupes en plus d'être un outil collectif pour améliorer la sécurité du revenu à la retraite pour l'ensemble des personnes salariées du mouvement communautaire.

Rappelons que le Régime de demain améliorera la sécurité du revenu à la retraite de ses membres et qu'il deviendra, un jour pas si lointain, un investisseur québécois important qui tiendra compte, dans ses décisions d'investissement, des facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance afin d'avoir des retombées favorables dans nos communautés, à l'image de ses cotisantes et cotisants, dans le respect de sa responsabilité fiduciaire.

Mais pour cela, il y a du travail à abattre. Dans la poursuite de cette deuxième phase du démarrage du Régime, l'augmentation des adhésions, la recherche de financement pour assumer une partie de nos frais de démarrage, la promotion et les formations et le suivi du cadre réglementaire seront prioritaires.

Le secteur des groupes communautaires et de femmes compte environ 50 000 personnes salariées, sans compter celles du secteur de l'économie sociale et du milieu culturel qui ajoutent plusieurs dizaines de milliers de personnes. Nous ne sommes donc qu'au début du déploiement du Régime sur le territoire québécois. Nos sondages indiquent que des réseaux ou des secteurs entiers ne savent toujours pas qu'ils peuvent adhérer au Régime. Il est donc impératif de les rejoindre rapidement. Pour ce faire, il faudra entreprendre une démarche de promotion et de formation d'envergure, par secteurs, par réseaux et par régions. Des recherches de financement pour une tournée provinciale sont en cours. Vous pouvez jouer un rôle actif de soutien au Régime : parlez de nous à vos membres, à vos collègues et à d'autres groupes. Vous pouvez également faire de courts articles dans vos bulletins régionaux ou nationaux et vous pouvez nous inviter dans vos concertations régionales multisectorielles ou vos rencontres nationales. Enfin, l'augmentation des adhésions jouera aussi un rôle de premier plan dans la démonstration de la force du nombre et dans l'augmentation des actifs permettant des économies d'échelle et la réduction du pourcentage des frais de gestion.

Enfin, les membres du comité de retraite continueront à veiller au respect du cadre réglementaire entourant les régimes complémentaires de retraite. Ils continueront à rester à l'affût et interviendront au besoin lors de modifications ayant pour effet d'amoinrir la couverture des régimes publics de retraite ou de fragiliser les RRFS.

La situation financière du Régime au 31 décembre 2010

Le Régime poursuit sa progression

Notre régime est encore jeune. Les nouvelles cotisations versées par les participantes et participants et les employeurs expliquent l'essentiel de la hausse de l'actif au Régime; les frais d'administration et de placement ainsi que les transferts demandés par les personnes qui ont quitté leur emploi ont contribué pour leur part à une diminution de l'actif comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 - État de l'évolution de l'actif net pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010

ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT		2 906 187 \$	
AUGMENTATION DE L'ACTIF		DIMINUTION DE L'ACTIF	
Cotisations patronales	1 562 416 \$	Frais d'administration	91 571 \$
Cotisations salariales régulières	1 134 434 \$	Frais bancaires	194 \$
Cotisations salariales volontaires	305 015 \$	Frais de gestion - placements	4 016 \$
	3 001 865 \$		95 781 \$
Revenus de placements	373 784 \$	Remboursements	66 237 \$
	3 375 649 \$	Transferts à d'autres régimes	30 151 \$
			192 169 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice		6 089 667 \$	

On notera que des dépenses d'opération additionnelles pour un total de 313 902 \$ ont été prises en charge par des subventions de démarrage versées à Relais-Femmes par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Ces dépenses n'apparaissent pas dans le tableau 1, mais sont décrites plus en détail dans la note 3 des états financiers. Pour l'année 2011, dans la meilleure des hypothèses, nous pourrions encore compter sur une aide de démarrage, mais la portion qui devra être prise en charge par la caisse de retraite devrait être plus importante encore. La clé demeure donc d'augmenter les adhésions et les actifs du Régime rapidement afin que les frais de gestion baissent à moins de 2 %.

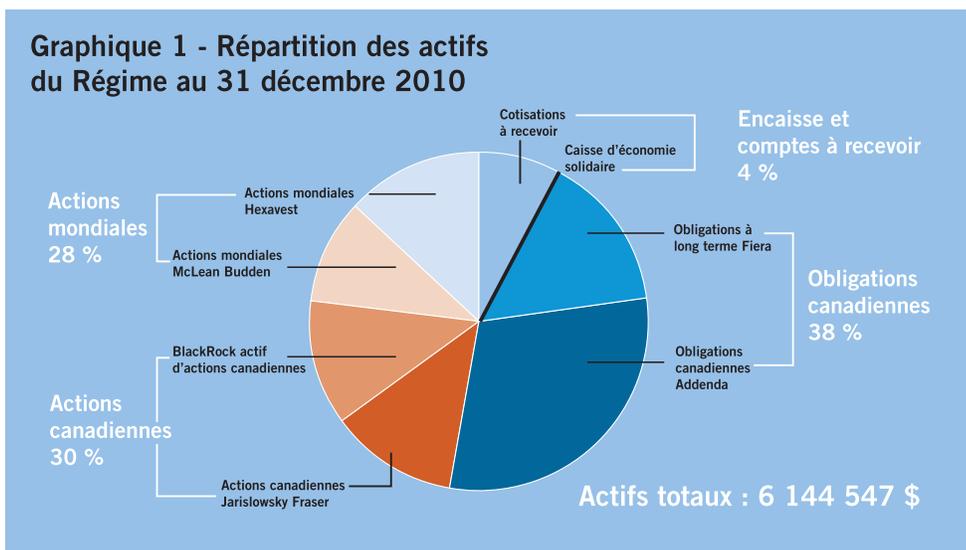
Les placements du Régime

Créé au moment même où la crise financière de 2008 battait son plein, le comité de retraite a, par prudence, décidé en octobre 2008 de réduire la pondération des actifs investis dans les actions de 60 % à 50 % et d'augmenter celle des obligations de 40 % à 50 % de l'actif total. En mars 2010, nous sommes revenus à la pondération à long terme envisagée originalement, soit 60 % de la caisse investie en actions (la moitié au Canada et la moitié à l'étranger afin d'avoir un portefeuille diversifié) et 40 % en obligations canadiennes.

Au 31 décembre 2010, les actifs du Régime étaient donc investis dans les Fonds tel qu'indiqué dans le graphique 1.

Les états financiers du Régime au 31 décembre 2010, disponibles sur le site Internet du Régime, présentent à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime. Par-delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est que nos actifs sont diversifiés chez plusieurs

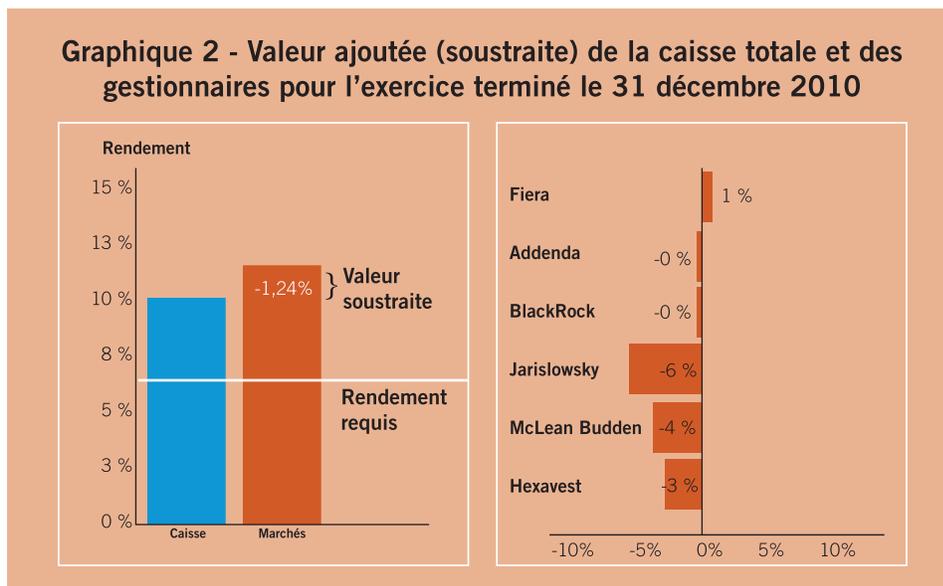
gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations), afin de respecter le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il faut rappeler que tous nos argents sont dans des fonds communs de placement gérés par différents gestionnaires de la plateforme de Desjardins Sécurité financière qui, en tant que gardien de valeurs, a le seul mandat de s'assurer de l'intégrité et de l'exactitude des montants qui sont dans les fonds.



Le rendement de la caisse en 2010

La caisse a réalisé en 2010 un rendement brut de 9,67 %, selon les chiffres fournis par DSF. Ce rendement a dépassé de 3,92 % le rendement attendu par l'actuaire pour financer les rentes, qui est de 5,75 %. Selon notre actuaire, le fait que le rendement de la caisse net de frais de gestion a été supérieur au taux prévu a permis d'augmenter de 137 200 \$ le surplus actuariel du Régime.

Toutefois, nos gestionnaires en actions, qui ont un style plutôt prudent, ont moins bien fait que les marchés boursiers, mais il faut se rappeler que nous avons choisi ce style de gestionnaire parce qu'ils ont davantage de chances de protéger le capital quand les marchés baissent. C'est ce qu'illustre le graphique 2 qui suit.



On peut constater que les deux gestionnaires d'obligations ont obtenu ensemble l'équivalent du rendement du marché obligataire canadien tandis que trois de nos gestionnaires d'actions, Jarislowsky, McLean Budden et Hexavest, ont respectivement fait 6 %, 4 % et 3 % de moins que le rendement du marché boursier. La valeur soustraite en 2010 par les gestionnaires en actions s'explique en partie par le fait que les 6 derniers mois

de l'année ont connu une poussée très forte (21 % de rendement au Canada et 16 % en actions mondiales) alors que le style de nos gestionnaires, plus conservateur, n'a pas permis de générer un rendement aussi élevé. Voilà pourquoi, pour l'année 2010, la caisse a réalisé un rendement de 9,67 % alors que pendant la même période les marchés ont réalisé un rendement de 11,05 %, pour une valeur retranchée de 1,24 %.

On notera toutefois que, depuis le début de Régime, celui-ci a réalisé un rendement de 0,62 % de plus que les marchés pendant ces 27 mois. Tous les gestionnaires du Régime, sauf Hexavest, ont fait mieux que les marchés depuis le début de leur mandat respectif.

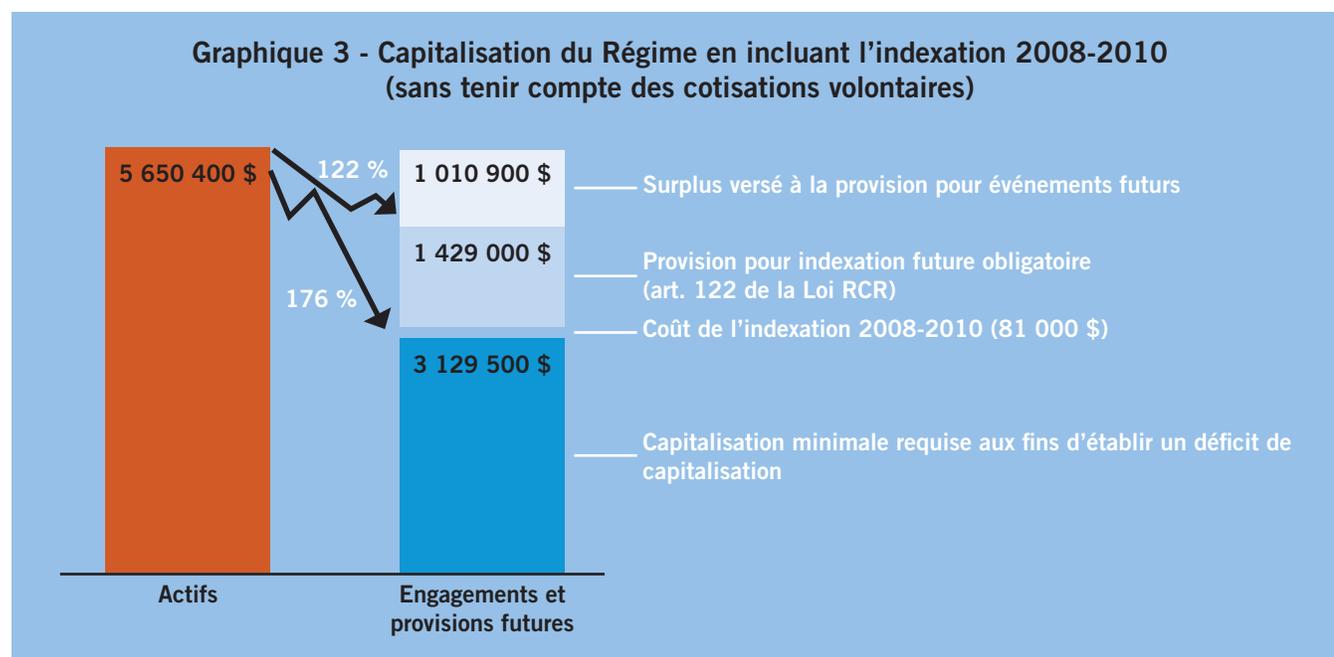
Confortable dans l'ensemble avec ses choix, le comité de retraite a réduit, en mars 2011, la portion de la caisse confiée au gestionnaire d'obligations Addenda Capital de 25 % de la Caisse à 15 % pour diversifier cette classe d'actifs vers un troisième gestionnaire, Beutel Goodman. À remarquer que 70 % de nos actifs sont gérés par des firmes ayant leurs équipes de gestion au Québec.

Sur la base des rendements obtenus, et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la Caisse, voici le taux d'intérêt calculé par l'actuaire qui est crédité aux cotisations salariales régulières et volontaires depuis le début du Régime :

Année	Taux d'intérêt	
2008	5,59 %	(La période visée est du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2008)
2009	17,76 %	
2010	6,38 %	

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010

Le comité a décidé de réaliser une évaluation actuarielle au 31 décembre 2010. Étant donné que le Régime est en pleine croissance, nous voulons des données à jour afin de nous assurer que tous les éléments, dont la formule de rente, sont appropriés aux caractéristiques du groupe et à sa situation financière. Nous voulons également vérifier le niveau de la Réserve pour indexation afin d'évaluer la possibilité d'indexer les rentes acquises entre 2008 et 2010. Encore une fois cette année, le niveau de réserve élevé surpasse nos attentes originales.



Le graphique 3 nous indique que :

- en faisant abstraction des cotisations volontaires, l'actif du Régime au 31 décembre 2010 (5 650 400 \$) est égal à 1,76 fois la valeur des rentes acquises par les personnes participant au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation accordée pour 2008, 2009 et 2010 (3 129 500 \$ + 81 000 \$ = 3 210 500 \$);
- même en ajoutant la provision (aussi appelée réserve) pour indexation, qui atteint 1 429 000 \$ et qui serait suffisante pour indexer toutes les rentes acquises entre 2008 et 2010 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, l'actif est égal à 1,22 fois la valeur des rentes acquises en tenant compte de l'indexation;
- le surplus résiduel s'élevait à 1 010 900 \$ que l'actuaire, conformément aux directives du comité de retraite, a versé dans une réserve additionnelle qui pourra servir de coussin les années où l'inflation dépassera la prévision de 2,5 % par année. Le maximum additionnel qui pourrait ainsi être versé dans cette réserve est égal à 1 331 000 \$.

Les principales sources de gains expliquant ce surplus résiduel sont le fait que :

- nous avons commencé l'année avec un surplus de 582 600 \$;
- les frais d'administration ont été payés en partie en 2010 par des subventions du SACAIS, ce qui a généré un gain de 201 300 \$;
- le rendement de la caisse est supérieur aux prévisions, ce qui a généré un gain de 137 200 \$; et
- la décision du comité de retraite d'indexer les rentes acquises en 2008, 2009 et 2010 a réduit le surplus de 81 000 \$.

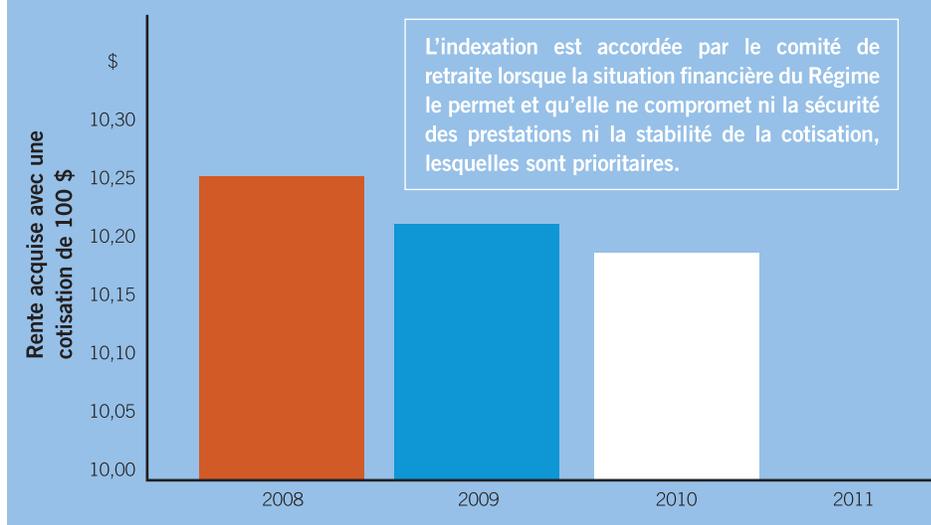
Le comité de retraite a déterminé que les résultats obtenus permettent d'accorder l'indexation pour les rentes acquises entre 2008 et 2010 et ce, en respectant les critères de notre Politique de financement et d'utilisation des excédents d'actifs. Cela dit, le Régime est toujours dans sa phase de démarrage, les frais d'administration et de gestion vont demeurer élevés pour quelques années encore, et les marchés sont incertains : l'indexation pour les prochaines années n'est pas assurée.

Notre Politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Les membres du Régime auront toutefois la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie : 100 \$ cotisé en 2008 ont donc servi à acheter une rente qui vaut aujourd'hui 10,27 \$, 100 \$ cotisé en 2009 ont acheté une rente de 10,21 \$ tandis que 100 \$ cotisé en 2010 ont acheté une rente de 10,17 \$. C'est ce qu'illustre le graphique 4.

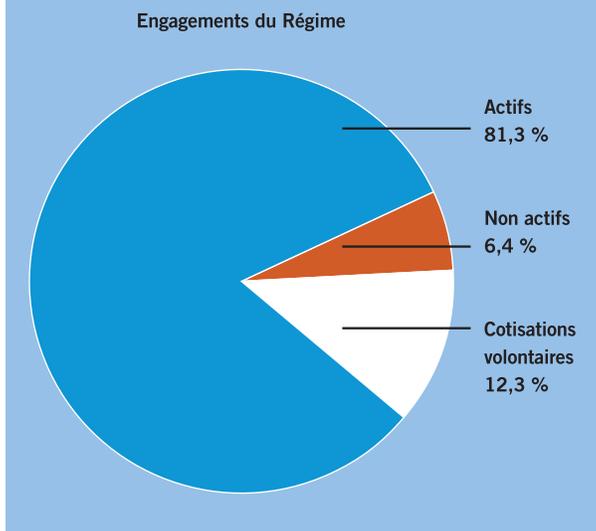
Cette indexation fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

L'évaluation actuarielle nous apprend aussi que 81 % des engagements du Régime sont envers des participantes et participants actifs tandis que 6 % est dû à des personnes ayant déjà cessé de cotiser.

Graphique 4 - Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée



Graphique 5 – Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2010



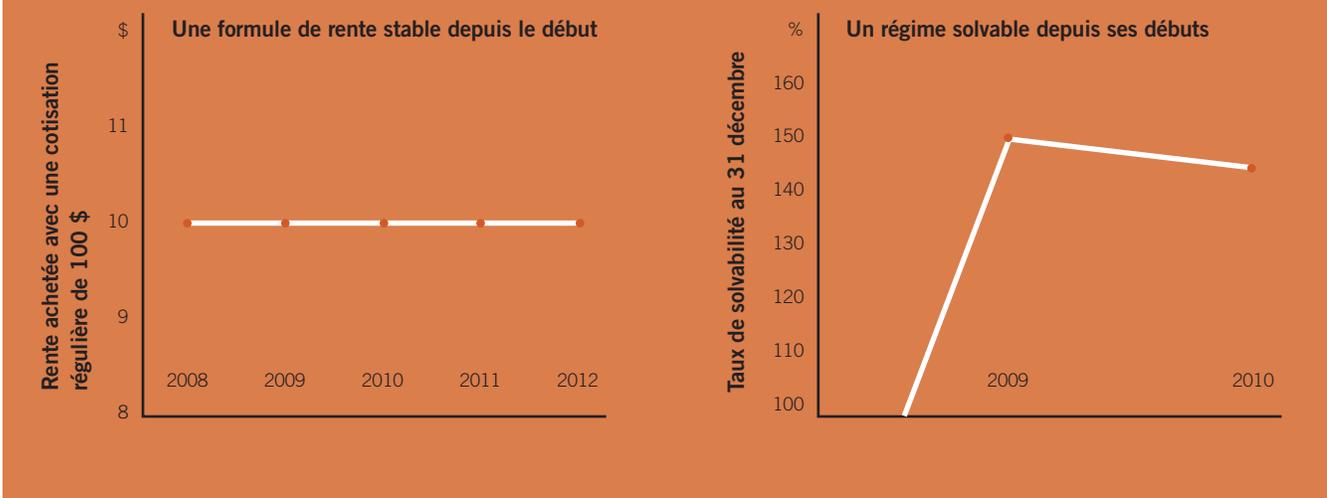
Le Régime ne compte pas encore de personne retraitée recevant une rente, les personnes ayant pris leur retraite s'étant prévaluées de la possibilité d'un versement unique vu les petits montants en cause. Les cotisations volontaires s'élevaient à 439 300 \$, soit 12 % du total du passif. Le graphique 5 illustre cette répartition des engagements du Régime.

L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

- si le Régime avait été terminé le 31 décembre 2010, il aurait été en mesure de rembourser à chaque participante et participant 1,40 fois la valeur de la rente acquise (c'est ce qu'on appelle le taux de solvabilité);
- la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place pour les trois prochaines années.

Les graphiques suivants décrivent l'évolution du taux de solvabilité et du coût normal depuis le début du Régime.

Graphiques 6 et 7 – Évolution de la formule de rente et du taux de solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite



On peut consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010, ainsi que le texte de la Politique de financement et d'utilisation des excédents d'actifs qui l'encadre, sur notre site www.regimeretraite.ca

Le Régime en bref

PROFIL - GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2010

Groupes adhérents.....	288 (333 au 27 juin 2011)	
RÉGION.....	Les 17 régions administratives du Québec	
TAILLE.....	1 à 32 salarié-e-s	
	Moyenne de salarié-e-s par groupe : 8	
SECTEURS (aperçu)	Action bénévole	Famille
	Alphabétisation	Femmes
	Autochtones	Formation
	Communications	Jeunes
	Consommation	Logement
	Défense des droits	Personnes handicapées
	Économie sociale	Personnes âgées
	Employabilité	Communautés culturelles
	Environnement	Santé et services sociaux



PROFIL - PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2010

PARTICIPANT-E-S.....	2 063 (plus de 2 428 au 27 juin 2011)
ÂGE MOYEN.....	41,9
SEXE.....	88 % femmes, 12 % hommes
SALAIRE DE BASE MOYEN.....	32 800 \$
SALAIRE GAGNÉ MOYEN	27 300 \$

(Le salaire gagné moyen tient compte des congés sans rémunération, de la fermeture des bureaux, etc.)



TAUX DE COTISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010

EMPLOYÉ-E.....	Taux moyen de cotisation salariale est 2,2 %
EMPLOYEUR	Taux moyen de cotisation patronale est 3,0 %



Première assemblée annuelle

Afin de permettre aux membres de tous les coins du Québec d'y participer, celle-ci a eu lieu à Québec, à Victoriaville et à Montréal, les 21, 22 et 23 septembre 2010 et cette dernière a été également diffusée en direct sur le Web. Plus d'une cinquantaine de personnes ont profité de cette occasion pour prendre connaissance de la situation financière du Régime et des modifications apportées au Texte du Régime et d'élire leurs représentantes et représentants. Le comité de retraite a pu alors faire rapport sur son administration et répondre aux nombreuses questions.



Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

LES 6 RENCONTRES DU COMITÉ DE RETRAITE EN 2010

11 et 12 février, 18 mars, 4 et 5 mai, 15 juin, 15 septembre, 11 et 12 novembre

LES PRÉSENCES

Mireille Bolduc (mandat terminé le 23/09/2010)	2 sur 5	Sylvain Lagacé	5 sur 6
Suzanne Daneau.....	4 1/3 sur 6	Michel Lizée.....	6 sur 6
Chantal Dugré.....	6 sur 6	Steve Marcoux	5 sur 6
Lise Gervais	6 sur 6	Pierre Riley	3 2/3 sur 6
Francine Grégoire (nommée le 11/11/2010)	0 sur 0	Nathalie Roberge	5 1/3 sur 6
Charles Guindon	2 sur 2	Gaétane Turgeon (mandat terminé le 23/09/2010) ...	3 sur 5
Nathalie Lachance	3 2/3 sur 6	Annie Vidal	1 2/3 sur 6

Les 6 rencontres du comité exécutif en 2010

7 janvier, 2 février, 12 et 19 avril, 31 mai, 20 août, 16 et 20 décembre

LES PRÉSENCES

Lise Gervais, Michel Lizée et Pierre Riley : 6 présences sur 6

Les comités de travail

Comité de sélection du personnel :

Suzanne Daneau, Lise Gervais, Michel Lizée, Pierre Riley et Nathalie Roberge

Comité sur les critères d'admissibilité :

Sylvain Lagacé, Marie Leahey, Steve Marcoux, Pierre Riley et Sylvia Roy



Desjardins



DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE EST FIÈRE D'ÊTRE PARTENAIRE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES DU QUÉBEC EN LEUR OFFRANT DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIVE

De par sa nature coopérative, Desjardins s'engage socialement à soutenir les groupes communautaires sur le plan local, national et international.

desjardinssecuritefinanciere.com



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes



Desjardins
Sécurité financière^{MD}

Coopérer pour créer l'avenir

Vie, santé, retraite

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301
Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-4473 • Sans frais : 1-888-978-4473
Télécopieur : (514) 878-1060
Courriel : RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca
www.regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada N° d'agrément : 1203231 • Régie des rentes du Québec N° d'enregistrement : 38001